



## Stage technique



### Objectif

Acquérir les compétences et les gestes nécessaires à l'implantation, ainsi qu'à la réalisation, d'un escalier sur voûte sarrasine à la parisienne.

### programme

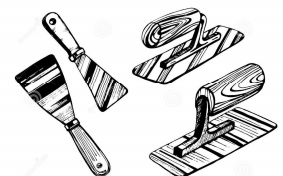
#### Théorie:

- ⇒ Présentation de l'escalier sur voûte sarrasine et son histoire,
- ⇒ Présentation des différents types d'escaliers sur voûte sarrasine,
- ⇒ Terminologie et vocabulaire de l'escalier,
- ⇒ Le relevé des dimensions,
- ⇒ Méthode de calcul et traçage de l'escalier,
- ⇒ Balancement par méthode de la herse et développement de la ligne de jour.



#### Pratique :

- ⇒ Réalisation des cloisons d'appui,
- ⇒ L'implantation et tracé de l'escalier sur place,
- ⇒ Réalisation de la marche coquille et son ancrage au sol,
- ⇒ Scellement des contres marches et marches suivantes,
- ⇒ Réalisation des deux couches de briques plâtrière de la voûte,
- ⇒ Traitement des arrêtes droite et courbes,
- ⇒ Le plâtrage de la voûte.



**Dates:**  
**du 25 au 29 janvier 2021**

**Tarif: 1061,86€ ht**  
**Prise en charge 875 euros par FAFCEA**  
**pour un gérant non salarié et 1050 euros**  
**pour un salarié.**

#### A votre écoute:

Audrey Signorelli - **Conseillère Formation**  
Contact : [formation@capeb10.fr](mailto:formation@capeb10.fr) - 03 25 76 27 80



Entreprise : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

N° de Siret : ..... NAFA : .....

Port : ..... Email: .....

## PARTICIPANTS

*Bulletin à retourner à CAPEB AUBE, accompagné d'un chèque TTC à l'ordre de l'organisme de formation.*

Nom	Prénom	Statut : Chef d'Entreprise, Gérant-salarié, Salarié, Conjoint	Dépend de : FAF-CEA, CONSTRUCTYS-11 / +11, Autre

**NON SALARIÉ(es) :** Nouvelles règles de prise en charge pour la formation des GERANTS et CONJOINT(es) Collaborateurs(trices) NON salarié(es): Limitation à 2 formations par an.(50h maxi de formation pour l'année 2020 à 25€/heure) . Fournir une attestation URSSAF lors de l'inscription d'un CHEF d'ENTREPRISE.

*Je certifie ne pas avoir suivi d'heures de formation depuis le début de l'année (50 heures max).*

*Je joins une attestation URSSAF justifiant du paiement de la contribution formation.*

**SALARIÉ(es) :** Prise en charge des formations à hauteur de 30€/ heure pour toutes les formations éligibles dans la limite du budget annuel de l'entreprise (consultez Constructys). + indemnisation des salaires.

*J'ai déjà créé mon Compte E-GESTION Constructys:*

**mes codes d'accès sont** .....

*Je n'ai pas encore créé mon Compte E-GESTION Constructys*

**Cachet de l'entreprise et signature**

Date : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_